

Wavestone : Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2021/22

Le document d'enregistrement universel 2021/22 de Wavestone, relatif à l'exercice clos le 31 mars 2022, a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 juillet 2022, sous le numéro D.22-0645.

Ce document est tenu à disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Wavestone (www.wavestone.com : Espace Investisseurs) et sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Le document d'enregistrement universel 2021/22 comprend notamment les informations suivantes :

- › le rapport financier annuel pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- › la déclaration de performance extra-financière (informations à caractère social, environnemental et sociétal requises au titre de l'article 225 de la loi n°2010-788 du 12/07/10 dite loi « Grenelle II ») ;
- › le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- › le rapport sur la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- › le projet de résolutions soumis à l'Assemblée générale mixte du 28 juillet 2022 ;
- › le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- › les différents rapports des Commissaires aux comptes ;
- › les informations relatives aux honoraires versés aux Commissaires aux comptes.

A propos de Wavestone

Dans un monde où savoir se transformer est la clé du succès, Wavestone s'est donné pour mission d'éclairer et guider les grandes organisations dans leurs transformations les plus critiques avec l'ambition de les rendre positives pour toutes les parties prenantes. Une ambition ancrée dans l'ADN du cabinet et résumée par la signature « The Positive Way ».

Wavestone rassemble près de 4 000 collaborateurs en Europe – où il figure parmi les leaders indépendants du conseil – aux Etats-Unis et en Asie.

Wavestone est coté sur Euronext à Paris et labellisé Great Place To Work®.